

L'AGRICULTURE VERS UN DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

I- Généralité :

L'UPA-DI (Union des Producteurs Agricoles pour le Développement International) lie des partenariats entre organisations paysannes d'**Afrique**, d'**Amérique Latine** et d'**Asie**. Dans le contexte de la **mondialisation** des échanges commerciaux, le **développement durable** de l'agriculture passe nécessairement par la mondialisation des **solidarités**, les **systèmes collectifs** de mise en marché des produits agricoles et toute autre initiative structurant l'avenir de l'agriculture dans les **pays en voie de développement**.

Pour bien se développer, l'agriculture doit bénéficier d'un **encadrement législatif** adéquat et des politiques permettant sa **professionnalisation** et l'obtention de revenus plus décents pour ses **artisans**. Il faudrait donc une **agriculture viable**, économiquement **rentable**, **socialement juste**, **culturellement adaptée** et **respectueuse de l'environnement**.

II- La stratégie agro-environnementale : Exemple : le Québec

Depuis de nombreuses années, les agriculteurs font la promotion et l'adoption de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, déterminant ainsi les priorités d'intervention pour les années à venir.

Entre 1998 et 2003, des progrès significatifs ont été observés au Québec :

- L'entreposage des fumiers : la proportion du cheptel dont les fumiers et lisiers sont entreposés de façon étanche est passée de **66% à 73%** ;
- la valorisation des engrais de ferme :
la proportion de ce plan de fertilisation est passée de **42% à 77%** ;
- les quantités d'engrais minéraux de phosphore achetées ont diminué de **31%** ;
- des techniques de conservation des sols sont passées de **36% à 44%** ce qui représente une augmentation de **110 000 hectares** ;
- mise en place d'un réseau d'agents régionaux en agroenvironnement, développé les clubs-conseils ;

□ contribuer à la fondation de l'Institut de Recherche et Développement en Agroenvironnement (IRDA), etc.

◆ Les partenaires en Afrique de l'ouest :

Divers partenaires dans le cadre du projet d'appui au développement des compétences de leaders agricoles (PADCL), en ce qui concerne le commerce international : sept pays dont le Bénin, le Burkina-Faso, la Côte-d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger et le Sénégal.

III- La stratégie de lutte contre la pauvreté :

Le rapport sur le développement dans le monde 1990 recommande l'adoption par les pays en développement d'une stratégie à deux volets :

- **le premier** consiste à encourager une croissance économique reposant sur une large base. Les politiques qui mettent à profit ce que les pauvres ont de plus abondant, à savoir leur main-d'œuvre, contribuent à une croissance rapide et à la réduction de la pauvreté ;

- **le second** volet consiste à assurer aux pauvres l'accès aux services sociaux, en particulier, à l'enseignement primaire, aux soins de santé de base, de nutrition, bref, à tous les gains engendrés par la croissance économique. Il faut aussi veiller à ce que les programmes de dépenses publiques encouragent les secteurs d'activité qui emploient les pauvres, et à ce que ceux-ci ne soient pas lésés dans la prestation des services - routes, irrigation, vulgarisation agricole. Elle préconise l'instauration d'un système de transferts ciblés et de filets de protection sociale en tant qu'éléments essentiels de la stratégie de base. Les deux principaux aspects de ces mesures sont :

- l'analyse des politiques, des programmes et des institutions de chaque pays pour déterminer s'ils contribuent à la lutte contre la pauvreté ;

- des recommandations concernant la politique de la Banque à l'égard des pays et la conception de son programme d'aide destiné à soutenir et compléter les efforts nationaux de lutte contre la pauvreté.

Deux mémorandums économiques récents, l'un sur l'**Inde** et l'autre sur le **Malawi**, illustrent bien le genre d'analyse nécessaire. L'un et l'autre commencent par une analyse classique des faits économiques récents et par une évaluation **macroéconomique**. Puis ils examinent les tendances de la pauvreté et les caractéristiques des pauvres, notamment leur implantation, leurs **caractéristiques démographiques**, leurs sources de revenu, la structure de leurs dépenses, leur accès aux services sociaux, etc. Le « **profil de pauvreté** » qui en résulte sert de base à l'analyse de l'interaction des politiques macroéconomiques et sectorielles, d'une part, et de l'incidence de la pauvreté, de l'autre.

A partir de là, l'analyse tente d'identifier les facteurs qui sont à l'origine des phénomènes observés en d'en tirer des conclusions pour la politique générale, à déterminer les liens entre les deux.

Elaboration des stratégies d'aide a pour but de faire en sorte que, par son volume et sa composition, l'aide soutienne et complète les efforts entrepris par chaque pays. De nombreux facteurs-politiques, institutionnels et économiques- influent sur leur conception. Elles obéissent cependant à quelques **principes généraux** :

- Le volume, si les politiques, les programmes et les institutions d'un pays sont largement compatibles avec la stratégie, il y a lieu de lui accorder une aide substantielle, car il prouvé que c'est en pareil cas que l'aide extérieure est plus efficace. A l'inverse, le volume de l'aide est moyen.
- La composition des prêts, si les revenus des pauvres augmentent rapidement mais que leur accès aux services sociaux stagne, la Banque collaborera avec le gouvernement pour rétablir l'équilibre en mettant l'accent sur la fourniture de services sociaux qui profitent aux pauvres.

Etablissement d'une base de données

L'analyste doit exploiter au maximum les sources actuelles (documents, enquêtes monographiques), la qualité de l'analyse dépend des données de base. L'étude pour la mesure des niveaux de vie et le projet relatif aux dimensions sociales de l'**ajustement** aident les pays à réaliser ces **enquêtes** grâce aux **indicateurs socio-économiques**.